



Domiciliation chez un tiers.

Par **Marcolaloco**, le **23/02/2016** à **11:38**

Bonjour,

Je souhaite me faire domicilié chez ma fille dans l'oise,
sachant que je ni résiderais pas.

Pouvez vous m'indiquer que sont les formalités à accomplir et quel sera ma situation fiscale.

Je vous remercie par avance.

Marcolaloco